

#### Exemple Prêt Etudiant :

Pour un prêt personnel de 10 000 € sur 60 mois.

Taux Annuel Effectif Global fixe : 0,90 %.

Montant total dû par l'emprunteur : 10 230,60 €.

Mensualités : 170,51 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

#### Exemple Prêt Etudiant «coup de pouce» :

Pour un prêt personnel de 5 000 € sur 48 mois.

Taux Annuel Effectif Global fixe : 0 %.

Montant total dû par l'emprunteur : 5 000 €.

Mensualités : 104,17 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



VOUS ÊTRE UTILE

## ÉTUDIANTS Groupe IGS

### BIENVENUE À LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES

#### > FINANCER VOS ÉTUDES

##### Le prêt étudiant

La solution pour financer vos études et vos besoins de la vie courante

- Un prêt de 1 500 € à 60 000 €, sans frais de dossier.
- Sans justificatif d'utilisation et sans apport personnel.
- Des remboursements sur une durée de 12 à 120 mois.
- Différé de remboursement possible (renseignez-vous auprès de votre conseiller).

**0,90%**<sup>(1)</sup>  
TAE G FIXE  
Taux exceptionnel

Exemple : pour un Prêt Personnel<sup>(2)</sup> de 10 000 € sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,90 %, 60 mensualités de 170,51 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,90 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance facultative : 2,70 € par mois<sup>(3)</sup> qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 162 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,64 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 230,60 €. Les informations ci-dessus communiquées sont établies exclusivement dans le cadre d'un crédit sans hypothèque.

##### Le prêt étudiant «coup de pouce»

Un prêt sans intérêts pour financer vos projets ou tout autre besoin d'argent

- Un prêt de 500 € à 5 000 €, sans frais de dossier.
- Sans justificatif d'utilisation et sans caution.
- Des remboursements sur une durée de 4 à 60 mois.
- Différé de remboursement possible (renseignez-vous auprès de votre conseiller).

**0%**<sup>(1)</sup>  
TAE G FIXE

Exemple : pour un Prêt Personnel<sup>(4)</sup> de 5 000 € sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 0 %, 12 échéances de 0,00 € suivi de 48 mensualités de 104,17 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0 %. Frais de dossier de 0 €. Coût de l'assurance emprunteur facultative : 1,35 € par mois<sup>(3)</sup> qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 64,80 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance de 0,63 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 5 000 €.

Les intérêts sont pris en charge par la Caisse d'Épargne. Les informations ci-dessus communiquées sont établies exclusivement dans le cadre d'un crédit sans hypothèque.

## > GÉRER VOTRE BUDGET

### Les services bancaires

Bénéficiez des services essentiels au quotidien

- Une Carte Visa.
- Une appli mobile innovante et des solutions de paiement par smartphone.
- Une autorisation de découvert<sup>(6)</sup>.
- Une assurance perte et vol des moyens de paiement, clés et papiers<sup>(7)</sup>.

**1€**/mois<sup>(5)</sup>  
pendant 3 ans

## > PARTIR À L'ÉTRANGER

### L'option internationale

Multipliez les séjours à l'étranger, pas les frais bancaires

- En zone euro : vos paiements et retraits par carte bancaire sans commission Caisse d'Épargne<sup>(9)</sup>.
- Hors zone euro : 10 paiements et 3 retraits d'espèces par mois sans commission Caisse d'Épargne<sup>(9)(10)</sup>.

**Gratuit**  
pendant 3 ans<sup>(8)</sup>  
Option internationale

## > VOUS ASSURER

Découvrez une gamme complète d'assurances pensée pour répondre à vos besoins, à un coût maîtrisé.

### L'assurance habitation<sup>(11)</sup>

- Des garanties essentielles avec l'assistance d'urgence en cas de sinistre, qui prévoit le relogement d'urgence et la prise en charge des effets de premières nécessités.
- Des options à la carte comme l'assurance nouveaux modes de déplacement (trottinette électrique, gyropode...) ou l'assurance études.

### La complémentaire santé<sup>(11)</sup>

- Vos frais de santé remboursés en 48h dès réception du dossier complet<sup>(12)</sup>
- Pas d'avance de frais grâce au tiers payant inclus<sup>(13)</sup>
- Une assistance 24H/24, 7J/7 à domicile ou en déplacement<sup>(14)</sup>

### L'assurance « Séjour à l'étranger »

L'assurance Start'Expat<sup>(15)</sup> vous propose une couverture complète prenant en charge les soins médicaux, l'hospitalisation, l'assistance/rapatriement et l'assurance bagages, la responsabilité civile et la prévoyance à l'étranger.



## > VOTRE CONTACT

Agence Caisse d'Epargne TASSIN, 60 avenue Victor Hugo,

69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Caroline JULIEN - 04 27 82 21 78 - [caroline.julien@cera.caisse-epargne.fr](mailto:caroline.julien@cera.caisse-epargne.fr)

Jérôme MINOT - 04 27 82 21 76 - [jerome.minot@cera.caisse-epargne.fr](mailto:jerome.minot@cera.caisse-epargne.fr)

Ou

Toute autre agence du réseau Caisse d'Epargne Rhône Alpes

Offres non cumulables avec l'offre de bienvenue, valables pour toute nouvelle ouverture de compte et réservées aux élèves de l'école partenaire âgés de 18 à 28 ans. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes. Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

### Conditions au 01/01/2021.

- (1) Offre valable du 01/01/2021 au 31/03/2021 et réservée aux personnes âgées de 18 à 28 ans. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes.
- (2) Exemple à titre indicatif et non contractuel, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes et après expiration du délai légal de rétractation. Pour les étudiants étrangers, caution obligatoire d'une personne physique domiciliée en France. Conditions valables au 01/01/2021 susceptibles de variation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. Somme maximum empruntée : 60 000 euros.
- (3) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances.
- (4) Exemple à titre indicatif et non contractuel, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes et après expiration du délai légal de rétractation. Conditions valables au 01/01/2021 susceptibles de variation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. Somme maximum empruntée : 5 000 euros.
- (5) Offre valable pendant 3 ans pour toute nouvelle souscription d'une formule Initial ou Confort individuelle par un élève de l'école partenaire, quelle que soit la carte, sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes. Conditions et tarifs en vigueur du 01/01/2021 au 31/03/2021. Voir conditions dans votre agence Caisse d'Epargne. A l'issue de la période de réduction de 3 ans, cette offre groupée de services sera tarifiée aux conditions et tarifs en vigueur.
- (6) Offre réservée aux personnes majeures. Dans la limite du montant maximum défini par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, et sous réserve d'acceptation de cette dernière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période.
- (7) Assurance incluse dans la formule Confort. Assurance sur compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme régie par le Code des assurances, au capital de 61 996 212 euros, RCS PARIS B 350 663 860, Siège social : 88, Avenue de France 75641 PARIS CEDEX 13 ; distribué par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07004760, [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Selon conditions générales et particulières du contrat.
- (8) Offre valable pendant 3 ans pour toute nouvelle souscription du service « Option internationale Formule Voyage » par un élève de l'école partenaire. A l'issue de la période de 3 ans, le service Option Internationale sera tarifié aux conditions et tarifs en vigueur.
- (9) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par la carte.
- (10) Formule Voyage :
  - En zone euro, vos paiements et retraits par carte bancaire sans commission Caisse d'Epargne.
  - Hors zone euro, 0 euro de frais pour les 3 premiers retraits du mois (hors frais applicables par la banque étrangère). Dès le 4e retrait, les opérations effectuées par le porteur de la carte seront facturées conformément à la tarification en vigueur.
  - Hors zone euro, 0 euro de frais pour les 10 premiers paiements du mois (hors frais applicables par la banque étrangère). Dès le 11e paiement, les opérations effectuées par le porteur de la carte seront facturées conformément à la tarification en vigueur.
- (11) Garanties Santé et Assurance Habitation est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social, 88 avenue de France 75641 PARIS Cedex 13 RCS Paris n° B 350 663 860. Distribué par la Caisse d'Epargne.
- (12) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur.
- (13) Dispositif vous permettant d'éviter l'avance de tout ou partie des remboursements auxquels vous avez droit au titre de votre contrat, auprès des professionnels de santé acceptant ce service.
- (14) Prestations d'Assistance réalisées par Inter Mutuelles Assistance, GIE : Groupement d'Intérêt Economique au capital de 3 547 170 euros, inscrit au RCS de Niort sous le N° C 433 240 991 dont le siège est situé 118, avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 NIORT CEDEX 9.
- (15) Start'Expat est un contrat de MSH INTERNATIONAL, société française de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 002 751 et dont le siège est situé 18, rue de Courcelles - 75384 Paris Cedex 08.

### Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification s'agissant de vos données personnelles ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données pour motifs légitimes. Vous pouvez également vous opposer sans frais à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection notamment commerciale. Ces droits peuvent être exercés par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité portant la signature du titulaire auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes en s'adressant au Département Relations Clientèle à l'adresse suivante : 116 Cours Lafayette B.P.3276 - 69404 Lyon CEDEX 03.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance Capital de 1 150 000 000 euros - 116 cours Lafayette 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760. Crédits photos : IStock - Janvier 2021.